

AVIS DE PUBLICITE – VILLE D'ANGERS
En vue d'une occupation temporaire du domaine public
Jardin du Musée Jean Lurçat
Food-Trucks « Saison Estivale – Tempo2Rives -Eté 2022 »

Objet :

Appel à projet concernant l'occupation d'emplacements dédiés à l'installation de Food-Bike, pour l'évènement culturel Saison Estivale – TEMPO 2 RIVES à Angers en application de l'article L2111-1-1 du CGPPP et suivants.

Caractéristiques principales :

La Ville d'Angers met à disposition de l'occupant une surface dédiée à l'installation d'une petite remorque ou vélo de vente à emporter, dans le jardin du Musée Jean Lurçat.

Cette occupation devra se faire en coordination avec le respect de l'emprise réservée aux spectacles, ainsi qu'au passage réservé aux services de secours.

La mise à disposition est fixée les mercredis 13, 20 et 27 juillet, et les mercredis 3, 10 et 17 août. Un commerçant sera sélectionné par date.

L'emplacement précis occupé pourra être modifié en cas de travaux d'urgence.

L'occupant versera à la Ville d'Angers une redevance d'occupation du domaine public correspondant aux tarifs en vigueur.

Les modalités d'occupation (horaires, accès, fluides) sont en cours d'élaboration et seront précisées ultérieurement aux occupants.

L'occupation peut être ponctuelle durant la période visée, en rotation avec différents occupants selon des modalités qui seront concertées en fonction du nombre de répondants.

Le mobilier, le matériel nécessaire à l'exploitation des Food-Bike ou des petites remorques sont à la charge de l'occupant.

Date limite de réception des candidatures : vendredi 24 juin 2022 avant 16h30.

Dossier à remettre par les candidats :

- Curriculum-vitae du ou des gérants candidats :

- extrait K bis de moins de 3 mois
- attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle
- carte de commerçant en cours de validité
- justificatif d'identité du demandeur
- contrat des employés le cas échéant
- immatriculation du véhicule utilisé
- attestation de formation spécifique en hygiène alimentaire

- Lettre de motivation :

- avec planning de disponibilité sur la période visée

- Juillet :

- les mercredis 13, 20 et 27

- Août :

- les mercredis 3, 10, 17
- Références du candidat sur des prestations comparables
- Projet de fonctionnement :
 - présentation du matériel utilisé avec photos
 - surface d'occupation demandée (longueur, largeur ou profondeur)
- Présentation des grandes lignes du type de cuisine proposée, et de la carte des produits avec tarifs et leur provenance
- Engagement en faveur du développement durable (détails sur l'approvisionnement local, les produits locaux, les filières, la typologie de cuisine, le choix d'emballages recyclables ou réutilisables sans plastique, la gestion des déchets...)
- Attestation sur l'honneur du candidat pour justifier qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales, qu'il n'a pas fait l'objet d'interdiction de concourir, qu'il n'a pas fait l'objet d'une condamnation pénale.

Critères de choix :

La sélection des candidats se fera selon les critères suivants :

1. Garantie et expérience professionnelle dans un secteur comparable, aptitude du candidat à assurer une présence régulière sur la période de 2 mois
2. Contenu du projet : les dimensions et l'esthétique de l'installation, la provenance des produits et une cuisine créative, saine et rapide, à base de produits de saison, en circuits courts, et biologiques
3. Tarifs pratiqués
4. Développement durable dans l'approvisionnement en produits locaux, les filières, les emballages et la gestion des déchets
5. Mesures sanitaires et de propreté mises en place

Suites administratives :

- Il sera délivré un permis de stationnement nominatif à l'occupant dans entre le mardi 28 juin et le vendredi 8 juillet 2022

Conditions d'envoi :

Les candidatures seront soit transmises soit par la Poste sous pli recommandé avec accusé de réception, soit en mains propres au service contre remise de récépissé à :

VILLE D'ANGERS – DIRECTION VOIRIE COMMUNAUTAIRE ET ESPACE PUBLIC – SERVICE COMMERCE
 « OCCUPATION TEMPORAIRE FOOD-TRUCKS SAISON ESTIVALE 2022 »
 85 RUE DU MAIL
 CS 80011
 49020 ANGERS CEDEX 02

Renseignements complémentaires :

Tout renseignement complémentaire pourra être demandé à Madame Angélique CARAVATI, Service Commerce – Direction Voirie Communautaire et Espace Public – tél : 02.41.05.48.86 ou par courriel : occupation.domaine-public@ville.angers.fr